

Version 10.3

- Parcours professionnel
- Catégorie annuaire - "entreprises"
- Grilles personnalisées

Parcours professionnel

<https://www.youtube.com/embed/SpCH5ZvQ9BU>

Le parcours professionnel sera disponible pour les établissements utilisant le modèle "Établissement de travail pour adultes handicapés".

Celui-ci est composé de trois volets :

- Formations
- Expériences
- Contre-indications

Le volet "Formation" mettra en avant les formations en cours, suivit par la personne accompagnée. Il sera possible de laisser visible une formation achevée si cela est pertinent pour le parcours de l'utilisateur.

Un archivage sera possible si l'on ne souhaite pas voire d'emblée certaines formations.

Il sera possible de saisir des formations réalisées par le passé afin de garder un historique du parcours de formation complet de l'utilisateur.

Le volet "Expérience" mettra en avant les expériences professionnelles de l'utilisateur. Cette partie permettra une visualisation complète de son parcours professionnel. Celui-ci sera composé du parcours institutionnel, c'est à dire d'un rappel des éléments liés à l'accompagnement au sein de la structure d'accueil de l'utilisateur, ainsi que des expériences professionnelles réalisées auprès d'entreprises partenaires.

Il sera possible de laisser visible une expérience

Un archivage sera possible si l'on ne souhaite pas voire d'emblée certaines formations.

Il sera possible de saisir des expériences passées afin de garder un historique du parcours d'expérience complet de l'utilisateur.

Le volet "contre-indications" permettra la mise en avant des contre-indications permanentes ou temporaires en lien avec l'emploi de l'utilisateur.

Il sera possible de connaître quel professionnel est à l'origine de la mise en place de la contre-indication (ex: médecine du travail, médecin traitant, autre ...)

Une contre-indication pourra rester visible, même si celle-ci est passée, ou de l'archiver au besoin.

Un historique sera conservé.

Catégorie annuaire - "entreprises"

<https://www.youtube.com/embed/COI471egAZg>

En lien avec la fonctionnalité du parcours professionnel, une nouvelle catégorie a été ajoutée dans l'annuaire Livia.

La catégorie "Entreprises" permettra la création des entreprises dans lesquelles les personnes accompagnées ont réalisé leurs différentes expériences professionnelles.

Grilles personnalisées

https://www.youtube.com/embed/MmR7E_oFMjg

Le module de création des grilles personnalisées permettra la création de grilles d'évaluations simples. Dans un premier temps la grille devra être paramétrée depuis l'administration Livia. Les champs composants la grille pourront ainsi être définis par les administrateurs, puis la grille pourra être diffusée aux utilisateurs, en fonction de leurs profils.

Lors du paramétrage de la grille, des champs types sont mis à disposition et permettront d'établir celle-ci.

- Chapitre : permet la création de zone de séparation entre les différentes parties composant la grille (exemple partie 1 - définition du projet / partie 2 – aptitudes professionnels / ...).
- Case à cocher : mise en place d'une question avec des réponses de type cases à cocher.
- Commentaire : donne la possibilité aux administrateurs de la grille de saisir un texte explicatif qui guidera les utilisateurs dans leurs futures saisies (exemple : "veuillez compléter cette grille en présence de la famille de l'utilisateur." ou encore "si le score obtenu est compris entre 1 et 5 cela signifie ...")
- Date : permet d'ajouter une zone de date et heure, selon différents formats, qui sera complétée lors de la saisie de la grille.
- Liste de valeur : mise en place d'une question avec des réponses de type liste déroulante.
- Texte : mise en place d'une question avec une zone de réponse en texte libre de type ligne seule
- Texte étendu : mise en place d'une question avec une zone de réponse en texte libre de type texte étendu
- Calcul : permet d'afficher une zone de calcul automatique des réponses pour lesquels les points auront été activés.

Pour les zones "case à cocher" et "liste de valeur" il sera possible de préciser si la réponse est obligatoire ou non, si elle est de type choix unique ou multiple, ainsi que d'associer des points à la réponse sélectionnée.

Une fois la grille paramétrée il sera alors possible de la partager aux utilisateurs.

Attention, une fois partagée, la grille ne pourra plus voir son paramétrage modifié. Si une erreur a été faite ou si vous ne souhaitez plus utiliser une grille, il sera possible d'archiver celle-ci. Ainsi les grilles saisies par les utilisateurs seront conservées dans le dossier de l'utilisateur, mais il ne sera plus possible d'en saisir de nouvelles sur ce modèle.